



# Escapade

Centre de médiation animale

19D rue Principale  
57420 POURNOY-LA-GRASSE  
06 61 30 11 08 / 06 21 42 62 66

escapade-equestre@laposte.net

AMALIA A2005MET000154 - Volume CXXVI n°05/98

MSA ET 54000700497

APE 8551Z - CJD 9220

SIRET 50010148000019



## Fiche d'adhésion et d'inscription 2024/2025

### Identité de l'adhérent :

<b>NOM :</b>	<b>Prénom :</b>	<b>Date de naissance :</b>
<b>Adresse :</b>		
<b>Téléphone :</b>	<b>Mail :</b>	

### Pour les mineurs, identité du représentant légal :

<b>NOM :</b>	<b>Prénom :</b>	<b>Date de naissance :</b>
<b>Lien de parenté avec le mineur désigné ci-dessus :</b>		
<b>Adresse :</b>		
<b>Téléphone :</b>	<b>Mail :</b>	

### Informations :

<b>Motivations / objet de l'adhésion :</b>
<b>Disponibilités pour les cours / séances :</b>
<b>Disponibilités pour le bénévolat : Jour/Soir/Semaine/Fin de semaine/Jours Fériés</b>
<b>Vos compétences – vos talents en tant que bénévole (techniques, personnelles) :</b>

Besoins de l'association	Disponibilité : Semaine/Fin de semaine/Jours Fériés
Nettoyer les box en évacuant le fumier	
Préparer des bâches de fourrage	
Préparer des rations	
Balayer les écuries et la plateforme	
Participer à l'entretien des parcs et lieux de vie des animaux	
Panser les chevaux/poneys	
Brosser les lapins/cochons d'Inde	
Participer aux soins des animaux	
Participer aux manifestations	
Participer aux projets	

**Avez-vous une contrainte physique dont nous devrions tenir compte :**

### J'atteste avoir souscrit pour l'année 2024/2025 :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Forfait 28      | <input type="checkbox"/> Carte de 10 unités (à consommer en 3 mois)                      |
| <input type="checkbox"/> Forfait 42      | <input type="checkbox"/> Carte de 10 cours particuliers (à consommer en 10 mois)         |
| <input type="checkbox"/> Forfait 56      | <input type="checkbox"/> Carte de 10 séances Eveil par l'Animal (à consommer en 10 mois) |
| <input type="checkbox"/> Mise en pension | <input type="checkbox"/> Autre :   |

A noter que toute souscription à une de ces formules est accompagnée du versement obligatoire de la cotisation :

- cotisation payable en une fois (septembre)
- cotisation payable en deux fois (septembre et février)

### J'ai la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire facultative :

- je souhaite souscrire à une licence Handisport
- je souhaite souscrire à une garantie corporelle renforcée auprès de la MAIF (contact à prendre)
- je ne souhaite pas souscrire à une assurance complémentaire, les conditions du contrat souscrit par l'association étant suffisantes. Celles-ci m'ont été présentées lors de l'inscription.

## J'adhère aux valeurs d'entraide et de partage de l'association

### Je suis bénévole et je participe aux soins des animaux, travaux de la structure et/ou aux missions/projets définis par le Comité Directeur :

Les besoins en termes de missions et de créneaux horaires sont définis par le Comité Directeur et transmis aux adhérents. En tant que bénévole, je suis toujours encadré par un soigneur ou personne référente et je peux être amené à participer aux tâches décrites ci-dessus (liste non exhaustive).

**J'autorise** Escapade à utiliser mon image ou celle de mon enfant à des fins non commerciales sur tout type de support :

- oui (cf document joint)
- non

### Je déclare :

- Reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association
- Disposer à titre personnel d'une responsabilité civile individuelle
- Avoir pris connaissance des tarifs en vigueur, ainsi que des modalités de versement
- Accepter le fonctionnement des forfaits et avoir eu toutes les précisions nécessaires le jour de l'adhésion. En particulier :
  - Un forfait annuel est un engagement qui encourt du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Aucun désistement ne pourra être accepté sauf sur décision du Comité de Direction dans certains cas clairement explicités (déménagement, maladie, accident,...). Ainsi, l'intégralité des mensualités seront dues.
  - Les séances d'un forfait annuel non consommées au 31 août sont perdues
  - Les cartes ont un délai de consommation
  - Toute séance non annulée à temps entraîne le décompte de celle-ci
  - Le règlement des mensualités doit se faire à chaque début de mois (entre le 01 et le 05)

### Mode de règlement :

- Par chèque
- Par virement
- En espèces (uniquement pour les cartes)

A Pournoy-la-Grasse, le

**L'adhérent ou son représentant légal**

NOM et Prénom en manuscrit suivis de la mention « lu et approuvé »

*Pour adhésion*

**Le Président d'Escapade,**

Adrien TROCHET

*Pour validation*